

# L'Ardèche Parisienne



NUMÉRO 1101 - HIVER 2021 - CENT-VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

Journal de l'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS (fondée en 1890)

[www.ardechois-a-paris.org](http://www.ardechois-a-paris.org) - E-mail : [contact@ardechois-a-paris.org](mailto:contact@ardechois-a-paris.org)

## Per la Cròla lo lop fai tres sauts

*A la Chandeleur  
Le loup fait trois sauts*

## Fòra de son trauc Se nebla s'en vai

*Hors de son trou  
S'il y a du brouillard, il s'en va*

## Se fai solelh, intra mai - E sòrt pas pus de quaranta - E alor, quante freid !

*S'il fait soleil il rentre - Et n'en sort plus de quarante jours  
Et alors quel froid !*

### DOSSIER DU MOIS : ASSOCIATIONS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE EN ARDÈCHE

- Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche ..... p. 2
- L'église romane de Saint-Lubilhac ..... p. 3
- La maison des Chevaliers de Viviers ..... p. 4
- Liger chaume mais ne chôme pas ! ..... p. 5
- Le passé de l'Ardèche se construit sur la mémoire du présent ..... p. 5
- Entretien avec Kléber Rossillon ..... p. 6
- La fondation Seguin ..... p. 8
- Les « Tramways de l'Ardèche » ..... p. 9
- Association Sauvegarde et Gestion de Véhicules Anciens ..... p. 10
- La délégation Ardèche de la Fondation du Patrimoine ..... p.11
- La Route des églises romanes du bassin de l'Ardèche ..... p.11
- Maisons Paysannes de France, section Ardèche ..... p.11
- Le patrimoine matériel s'affiche sur des sites immatériels ! ..... p.11

### COVID-19

- Le sanglier, le chasseur et le confinement ..... p.12
- Les châtaigniers victimes indirects de la covid-19 ..... p.13
- La solidarité pour contrer les conséquences économiques de la Covid 19 ..... p. 14

### DIVERS

- Mythologie ardéchoise : Castor et Thomas ..... p. 15
- La photo surprise ..... p. 15
- Carnet ..... p. 15

### CULTURE

- Vol en ballon dans la grotte de la Salamandre ..... p. 16
- Bulletin d'adhésion ..... p. 16



Chers amis ardéchois à Paris,

Une nouvelle année commence. Bien évidemment, nous espérons qu'elle sera meilleure que celle que nous venons de traverser. Mais le virus est toujours là, et la prudence est toujours de rigueur.

Comme vous avez pu le constater, et comme c'est le cas pour la grande majorité des associations, nous avons été obligés de réduire la voilure : toutes les manifestations en présentiel sont pour le moment suspendues : visites d'exposition, dîner de rentrée, nuit du Vivarais, apéritifs d'après travail...

Pour le moment, la situation sanitaire ne permet pas d'arrêter des dates. Nous ne sommes pas certains de pouvoir nous réunir lors d'une nuit du Vivarais, même en la décalant au printemps. En revanche, nous avons commencé cet automne à préparer notre future sortie d'été.

Heureusement, nos activités en distanciel continuent. Les adhérents reçoivent L'Ardèche parisienne que vous prépare une équipe dynamique, le site internet est alimenté régulièrement par Céline Brière de Sainte Eulalie, et la page Facebook de l'Amicale a enfin pris son essor grâce à la pétillante Odile Prévost d'Arlebosc.

Ce journal vous propose pour commencer cette année 2021 un panorama sur des associations qui participent à conserver, protéger, faire connaître au monde et dynamiser notre belle Ardèche.

Janvier est le mois des vœux. Celui que je peux vous exprimer aujourd'hui est évidemment une sortie rapide du souterrain dans lequel la situation nous recroqueville. Mais au bout du tunnel apparaît toujours l'éclat du soleil. Je souhaite donc à tous de retrouver cette année le plus rapidement possible le chemin de la lumière.

*Clélia Brunel*

*Présidente de l'Amicale des Ardéchois à Paris*

### POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ARDÈCHE PARISIENNE

Le dossier que nous vous proposerons dans le numéro 1102 sera sur des produits ardéchois non emblématiques. Nous n'y parlerons donc ni de la caillette, ni de la confiture de châtaigne, mais plutôt de produits inattendus.

Si vous avez des idées originales à proposer, envoyez-les-nous à l'adresse suivante : [bpastis@sfr.fr](mailto:bpastis@sfr.fr)

En raison de la situation sanitaire, aucune date n'est prévue actuellement pour *La Nuit du Vivarais*.

## SOCIÉTÉ DE SAUVEGARDE DES MONUMENTS ANCIENS DE L'ARDÈCHE : UNE ASSOCIATION EN ÉVOLUTION

*Fondée en 1955, la Société de Sauvegarde a acquis au fil des ans une ample connaissance du patrimoine ardéchois et une profonde expérience de sa restauration. Ce qu'elle a appris au cours de son existence et la survenue de nouvelles règles administratives ont fait sensiblement évoluer son fonctionnement, tout particulièrement au cours des deux dernières décennies.*

Son objectif officiellement déclaré est de « rechercher, faire connaître et contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche, plus particulièrement ceux non classés ni inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ainsi que tous documents dignes d'intérêt ».

Cet objectif demeure primordial et les opérations décrites ci-après sont financées tantôt par les fonds propres de l'association et tantôt par des fonds publics, généralement départementaux, dont les modalités d'attribution ont changé en 2017. Au lieu de l'ancienne procédure, basée sur un accord direct entre le Département et la Sauvegarde, c'est désormais le dispositif FIPA (fonds innovant pour les patrimoines ardéchois) qui régit l'octroi des subventions départementales. Les dossiers passent d'abord au crible d'un comité technique où la Sauvegarde siège aux côtés d'autres organismes, ce qui rend son rôle peu visible. Puis la décision finale est prise par un comité d'élus. De plus, chaque subvention est conditionnée par le succès de la souscription publique lancée par le demandeur d'aide.

Dès l'origine, toute demande d'aide amenait la Sauvegarde à guider le demandeur pour le montage de son dossier et ce rôle de conseiller a été progressivement étendu. Il amène maintenant l'association à suivre dans la durée, sans y participer financièrement, certaines opérations menées par des tiers. L'expertise de la Sauvegarde en matière de patrimoine est également sollicitée par certains organismes tels que la Commission départementale Nature, Paysages et Sites, le PNR des Monts d'Ardèche, la Fondation du Crédit Agricole ou l'association Liger.

Deux importants outils de communication ont été créés au cours de l'avant-dernière décennie : d'abord le site internet [www.patrimoine-ardeche.com](http://www.patrimoine-ardeche.com), ouvert en 2004 et profondément refondu tout dernièrement. Il constitue une vitrine du patrimoine ardéchois, avec les comptes-rendus des sorties, et présente, dans ses quelque 250 pages, les restaurations effectuées et l'activité culturelle en Ardèche. Il contient aussi des liens avec beaucoup d'associations. Par

ailleurs, le bulletin trimestriel Patrimoine d'Ardèche paraît depuis janvier 2007. Il publie les comptes-rendus des sorties, la présentation d'associations, de métiers du patrimoine, de restaurations effectuées. Sa diffusion touche, en plus des adhérents, des élus et autres personnalités ainsi que les médiathèques et le public scolaire.

### RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Outre les importantes relations avec le Département, évoquées plus haut, nous avons, avec diverses associations ardéchoises, des liens pour la plupart anciens, souvent concrétisés par la présence d'administrateurs siégeant dans plusieurs d'entre elles. Des liens nous relient aussi à deux associations drômoises : notre « jumelle », la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, avec laquelle les relations sont très étroites, et les Maisons paysannes, dont le président pour la Drôme et l'Ardèche est maintenant un de nos administrateurs.

Au niveau national, la coopération avec la Fondation du Patrimoine, via sa délégation ardéchoise, s'est beaucoup renforcée depuis 2017. Par ailleurs, la Sauvegarde a organisé et accueilli en Ardèche le voyage annuel du CILAC (Conservation du Patrimoine industriel en France) en 2017 et celui de la Fédération des Moulins de France, ainsi que son AG, en 2019. Quant à l'Amicale des Ardéchois à Paris, son nom exprime ses liens particuliers avec la Sauvegarde. Des partenariats temporaires sont noués pour des colloques particuliers, en fonction des sujets traités : patrimoine monastique, châteaux et maisons fortes, art roman, mines, patrimoine industriel... Le patrimoine industriel est intégré depuis 2014 au programme de la Sauvegarde. En association avec Mémoire d'Ardèche et Temps présent et le PNR des Monts d'Ardèche, un colloque a été organisé sur ce thème en 2016 et un recensement des ensembles industriels remarquables ardéchois a été effectué, dans le cadre d'une opération lancée au niveau régional. Une brochure a été éditée, présentant 19 de ces ensembles et une exposition itinérante a été montée sur

le sujet. Actuellement, un recensement plus détaillé du patrimoine hydraulique est en cours et un visuel en préparation traitera du patrimoine industriel ardéchois.

La création d'un réseau des associations patrimoniales d'Ardèche a été lancée en 2019, avec les Maisons paysannes et la Fondation du Patrimoine, afin de coordonner les actions de nos trois structures. Il s'agit de mettre en lumière nos complémentarités, de partager nos expériences et d'harmoniser notre approche des dossiers (devis, conformité des travaux), en vue d'une plus grande efficacité. Cette démarche s'accompagne de l'établissement de listes d'artisans compétents et, avec l'aide du Département et de l'ABF, d'entreprises conseillées par les Monuments historiques.

La création d'un réseau de délégués locaux est actuellement en cours. Cette opération, visant à couvrir tout le département, a été décidée en 2019 pour rendre la Sauvegarde plus présente au niveau local et plus efficace. Une quinzaine d'adhérents a répondu à l'appel à candidatures et a participé à une première réunion, mais la pandémie de 2020 a interrompu leur mise en place sur le terrain. Les délégués, en contact suivi avec les municipalités et les autres acteurs de la vie locale, devront faire mieux connaître la Sauvegarde et les aides qu'elle peut apporter et, en retour, transmettre à l'association les besoins et souhaits recueillis localement. Ils pourront également assurer le suivi des actions entreprises.

Une nouvelle présidence est à la barre. Dominique de Brion, Christine Hotoléan et Bernard Salques ont constitué en 2020 une présidence collégiale pour me succéder.

### LA SAUVEGARDE A DES ATOUTS À FAIRE VALOIR ET DES DÉFIS À RELEVER

Implantée depuis plus de 65 ans en Ardèche, la Sauvegarde a acquis une très bonne connaissance du département et noué de précieux liens avec les acteurs de la vie locale. Elle est engagée dans de nombreux partenariats avec d'autres associations et structures sur divers projets. Ses statuts lui permettent

d'accorder des aides d'urgence sur ses fonds propres, sans être assujettie à un calendrier contraignant, ce qui est très apprécié.

L'un de ses défis est de maintenir un effectif élevé d'adhérents, afin d'avoir du poids vis-à-vis de ses interlocuteurs et d'assurer une bonne disponibilité de fonds propres tout en maintenant les cotisations à un niveau modeste ; celles-ci offrant de plus un avantage fiscal, car la Sauvegarde est déclarée d'utilité publique depuis 1983.

Comme la plupart des associations, elle est aussi confrontée au défi de

rajeunir ses effectifs, mais la vitalité et la réactivité qu'elle continue de manifester sont de belles promesses.

*Pierre Court,  
Président honoraire*

*Les Ardéchois à Paris et l'équipe de la rédaction de l'Ardèche parisienne rendent hommage à Pierre Court, qui, en tant que président, a toujours travaillé en harmonie avec notre association.*

## L'ÉGLISE ROMANE DE SAINT-LUBILHAC : UN EXEMPLE DE RESTAURATION ACCOMPAGNÉ PAR LA SAUVEGARDE

*Le numéro d'avril dernier de "Patrimoine d'Ardèche" - le bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens d'Ardèche - détaille un projet d'une grosse rénovation avec une participation financière de la Fondation du Patrimoine : l'église romane de Saint-Lubilhac, sur la commune de Coux, a retrouvé sa jeunesse.*

Comment transformer une étable à moitié éboulée en église ? C'est un peu la façon dont s'est posé le problème pour ce petit édifice qui n'avait pas connu d'offices depuis au moins le XVI<sup>e</sup> siècle. La Révolution n'est pas la responsable de ce délabrement, puisque le bâtiment, vendu au titre de bien national, est alors qualifié de « masure ». Quand en 1815, la famille Ladreit de Lacharrière la rachète, elle conserve son statut d'étable et de grange. De la petite église romane, il reste tout de même des murs en grosses pierres avec un appareillage parfaitement structuré, une voûte en berceau correspondant à la nef, deux travées et une abside dans laquelle une porte a été creusée pour laisser sortir les vaches. Quant au toit, il était par endroits inexistant, à d'autres rongés par les infiltrations.

Redonner sa beauté à un bâtiment dans cet état était une gageure. Mais doit-on parler de réhabilitation ou de rénovation ? Vouloir faire une réfection à l'identique d'une église avec peu de documents pour respecter la conception originelle relève-t-il encore du patrimoine ? En matière de remise en état d'un lieu chargé d'histoire, cette situation est tout à fait atypique.

Marc Ladreit de Lacharrière, qui possède aujourd'hui l'édifice, confie à son frère Gérard la maîtrise d'œuvre du chantier. Les travaux vont durer 16 ans,

de 1995 à 2011. Une architecte de Privas est choisie qui doit retrouver une carrière de pierres se rapprochant de celles utilisées pour l'église. Les grès provenaient probablement de Jaubernie, mais il faut aujourd'hui trouver une autre origine, et c'est donc celles de la carrière de Lyas qui sont retenues, car elles se rapprochent le plus de celles utilisées initialement. Le tailleur de pierre et le charpentier retenus sont aussi de la région.

Le gros œuvre étant terminé, il est alors possible de se concentrer sur les finitions. Le maître verrier ne va pas chercher à imiter des dessins ignorés, d'ailleurs y avait-il des vitraux à l'origine ? La mission est confiée à Gérard Galousse. Puis l'intérieur est « meublé » notamment par une Vierge à l'enfant, une Madone, un Christ et un bénitier du XV<sup>e</sup> siècle, un triptyque, une Marie-Madeleine et une vierge à l'enfant du XVI<sup>e</sup>, une peinture du XX<sup>e</sup> (Georges Rouault). Ainsi, non seulement le contenant a été métamorphosé, mais le contenu est composé d'œuvres remarquables.

Consécration ultime, l'église de Saint-Pierre de Lubilhac est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2012. L'exemple est à suivre : il reste beaucoup de Phénix qui attendent une résurrection identique en Ardèche.

*Benoit Pastisson*



**BANQUE  
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

**Une banque privée ardéchoise fondée en 1924**  
**Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale**  
**Siège social : 07160 LE CHEYLARD**

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS

Téléphone : 01 44 95 86 21

Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant

[www.delubac.fr](http://www.delubac.fr)

## LA MAISON DES CHEVALIERS DE VIVIERS

*Les monuments semblent parfois se résigner à abandonner leur histoire originelle...*

Ils se lassent insidieusement de tout ce qui leur donnait un sens. Leur raison d'être ne les concerne plus. Le temps qui se hâte lentement aurait rongé ce qui faisait leur superbe. Et pour beaucoup d'entre eux la violence d'événements hostiles dans les siècles passés a fragilisé leur beauté et leur mission. Ils donnent alors l'impression d'avoir abdiqué. Mais de tous ces maux, l'indifférence se révèle incontestablement le plus dévastateur. On a bien compris que seul le travail de mémoire et des chantiers de réhabilitation peuvent et doivent les sauver de l'oubli. Notre patrimoine en dépend.

À Viviers, ville des bords du Rhône née de l'Histoire, avec pour ambition de faire vivre l'Histoire, des associations s'efforcent désormais de la raconter avec justesse. Et pour que leur récit soit audible et accessible au plus grand nombre, des projets et des moyens, des soutiens et des aides sont indispensables.

La Maison des Chevaliers, bâtisse flamboyante nichée dans une ruelle discrète serpentant depuis des siècles au cœur de la capitale du Vivarais, attire désormais autour d'elle toutes les attentions. C'est ici que se raconte le destin d'un homme et d'une époque. Ce sont ceux de Noel Albert, commerçant habile et aventurier peu scrupuleux. Elle témoigne surtout de son goût pour les arts. En 1546 ce personnage romanesque fit refaire la façade de son hôtel particulier dans le style de la Renaissance. Une merveille.

Mais pour apprécier aujourd'hui les fenêtres à meneaux encadrées de pilastres, les colonnes doriques et une étonnante représentation de tournois de chevaliers et toutes sortes de médaillons, il a fallu que la mairie et surtout le CICP (Centre International Construction & Patri-



moine) s'impliquent sans modération. Cette association fondée en 1981 sous le nom de Patrimoine Vivarois, est régie par la loi de 1901. Elle ambitionne de sensibiliser les publics à tous les types de patrimoine avec évidemment une prédilection pour le patrimoine bâti. "La Maison des Chevaliers" est un de ses principaux chantiers de réhabilitation. Car si nous n'en voyons que la façade ciselée comme un véritable bijou, l'immensité et le nombre impressionnant de salles s'empilant sur quatre étages enlaçant deux cours intérieures nécessitent encore de très gros efforts.

Le CICP sous la présidence de M. Yves ESQUIEU, veut se donner les moyens de ses ambitions. Pour cela il organise des actions d'animations (stages, conférences et visites), et a lancé une campagne de financement participatif. Désormais son objectif est de se focaliser sur les parties classées au titre des Monuments Historiques. Sa tâche est conséquente.

Noel Albert, personnage facétieux et sans doute fantasque, aimant les fêtes et n'hésitant pas à jouer les mécènes avec de l'argent qui ne lui appartenait pas toujours, nommé Bailly de Largentière par l'Evêque de Viviers avant de lever une petite armée de huguenots et de s'en prendre aux biens de l'Église, il eut été ému et flatté en montant sur l'échafaud en 1568

d'apprendre que sa demeure deviendrait un musée. Il aurait eu du mal à croire que dans sa venelle longtemps embourbée, des associations comme le CICP se pencheraient désormais sur son hôtel particulier comme autour d'un malade et que des colonnes de touristes venant de pays qu'il ne connaissait pas, en pérenniseraient la beauté avec leur smartphone.

*Jean-Marie Bayle*



## LIGER CHAUME MAIS NE CHÔME PAS !

*L'association Liger a pour objectif la sauvegarde et la mise en valeur de l'architecture traditionnelle et des paysages du Plateau ardéchois. Fondée en 1975, elle œuvre également pour la transmission des savoir-faire de maître piqueur de genêt et poseur de lauze, deux techniques ancestrales utilisées sur les toitures des fermes de la Montagne ardéchoise.*

Des stages d'apprentissage sont organisés chaque année afin de former de nouveaux artisans et propriétaires de bâtisses de la région des sources de la Loire. Liger est également propriétaire de la ferme de Bourlatier, sauvée de la ruine dans les années 1990.

La chaumière de Clastre, située dans le village de Sainte-Eulalie, classée Monument Historique depuis 1984, est le siège de l'association. Cette ferme millénaire a fait l'objet de nombreuses campagnes de restauration de sa toiture en genêt. Un projet de rénovation globale a été lancé en 2015 pour éviter la ruine du bâtiment. Après de longues années passées à réaliser des études architecturales, muséographiques et paysagères, nous voyons enfin l'aboutissement de nos efforts et nous remercions le Conseil d'Administration de Liger, les bénévoles, nos adhérents et tous nos partenaires sans qui ces études, longues et fastidieuses, n'auraient pu être menées à bien. Le montage financier de cet ambitieux projet a été difficile mais nous sommes heureux d'annoncer que les travaux de restauration de la chaumière ont démarré à mi-octobre. Ils se poursuivront jusqu'en 2022. Un comité de pilotage a également porté une réflexion sur le devenir du site.

Un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine devrait ainsi voir le jour en 2023, pour accueillir un large public et participer à la mise en valeur du territoire de la Montagne ardéchoise.

Le site de Clastre présente aussi un jardin botanique, appelé l'Hort, aménagé par des bénévoles passionnés par la flore des hauts plateaux. Plusieurs massifs de plantes comestibles, médicinales et autres révèlent ainsi aux visiteurs l'extraordinaire biodiversité de la région. Ce jardin fait également l'objet d'une étude de mise en valeur afin de présenter d'ici 2023 un aménagement renouvelé et pédagogique.

D'autres projets sont en cours de développement : la route des lauzes et genêts, qui permettra de découvrir sur un parcours d'une trentaine de kilomètres, les fermes remarquables du Haut Val de Loire ; un jumelage entre Liger et le village de chaumières de Shirakawa-Go (voir encadré) au Japon, classé au patrimoine mondial de l'Unesco ; la reconstruction d'une chaumière couverte de genêt aux Sagnes-et-Goudoulet...

Laurent Haond  
Président de Liger

Une souscription est ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine pour soutenir Liger :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ferme-de-clastre-a-sainte-eulalie>.

Les dons sur cette souscription permettent une déduction fiscale au titre de l'I.R., de l'I.S. mais également de l'I.F.I. et les reçus fiscaux sont directement établis par la Fondation du Patrimoine.

Shirakawa-Go, qui veut dire le village de « la rivière blanche », est un ensemble de villages situé dans le centre du Japon. Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1995, Shirakawa-Go est connu pour ses maisons typiques dans lesquelles étaient élevés les vers à soie. Ce style architectural appelé gasshō-zukuri désigne les maisons au toit très pentu afin de supporter les chutes de neige particulièrement abondantes de cette région montagneuse.

À l'intérieur des maisons, les vers à soie étaient élevés dans les combles au dernier étage. Tandis que les familles vivaient sur les autres niveaux de la maison, elle était chauffée par des foyers placés au rez-de-chaussée. La chaleur permettait également de conserver le chaume au sec.

Source : Wikipédia  
B.P.

## LE PASSÉ DE L'ARDÈCHE SE CONSTRUIT SUR LA MÉMOIRE DU PRÉSENT...

*Avec six cents membres, l'association Mémoire d'Ardèche et Temps Présent créée en 1983, est devenue une institution.*

L'association est connue avant tout pour la qualité de ses travaux historiques, concernant notamment le patrimoine. Pourtant, ses objectifs sont beaucoup plus larges : ils concernent aussi l'économie, la sociologie, la politique et même la géologie du département. Les résultats de ces recherches sont diffusés dans des revues et des bulletins, ainsi que par l'organisation de colloques, d'expositions, de conférences.

Des travaux ont été publiés, en vrac, sur la santé, la solidarité, l'enseignement, les religions, l'industrie, le climat, le tourisme et l'agriculture, notamment sur la vigne, la châtaigne et la forêt. Quant aux publications et aux articles, ils se focalisent sur des communes se trouvant sur l'ensemble du territoire ardéchois, comme Annonay, Les Vans, pour ne citer que deux exemples bien éloignés l'un de l'autre.

Actuellement, les Cahiers de l'association regroupent quatre fois par an autour d'un thème une somme de documents d'archives inédites. Mémoire

d'Ardèche et Temps Présent publie aussi Ardèche Actualités avec des études sur la démographie, la politique et les élections.

« Comprendre ce pays, si complexe, terre d'ancêtres, si tourmentée, lire dans ses pierres, ses pentes façonnées de main d'homme, un passé creuset du présent, découvrir le document qui manque à la connaissance d'une vie ancienne et tout à la fois présente en notre mémoire et dans nos actes, dessiner le cadre de vie des familles issues de ces monts et vallées, interroger l'avenir, voilà sans doute le souhait de ceux qui apportent connaissances et compétences à Mémoire d'Ardèche et Temps Présent » annonce le site internet. « Interroger l'avenir... » Le passé de l'Ardèche se construirait-il non seulement sur la mémoire du présent, mais aussi sur celle de l'avenir ?

B.P.

<http://www.memoire-ardeche.com/association/presentation.htm>

## ENTRETIEN AVEC KLÉBER ROSSILLON, LE FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ ÉPONYME

*Quel lien existe-t-il entre le Mastrou, ce train ardéchois créé en 1891 qui relie Tournon à Lamastre, le vélorail lancé en 2011 dans la vallée du Doux et la réplique de la grotte Chauvet ouverte tout au sud de l'Ardèche en 2017 ? Les trois sont gérés par la même société spécialisée dans la gestion des sites culturels et touristiques. Son fondateur, Kléber Rossillon, a accepté de répondre à nos questions.*



### ***Pouvez-vous nous expliquer comment vous en êtes venu à gérer le train de l'Ardèche et le vélorail des gorges du Doux ?***

Le renouveau du train de l'Ardèche tient d'abord à la volonté du département de l'Ardèche qui a décidé de sauver cette activité touristique en prenant à sa charge la rénovation des 28 km de voies ferrées. La ligne a été arrêtée entre 2007 et 2013.

Pour ma part, j'ai eu le coup de cœur pour la beauté de la vallée du Doux et j'ai décidé de rejoindre le projet.

Ma société est intervenue dans un premier temps en partenariat avec une société ardéchoise de transport routier, les Courriers rhodaniens, à Saint-Péray. Cette société gérait les aspects techniques du projet et mon entreprise avait pris en charge les aspects touristiques.

Les travaux de remise en l'état notamment celle de la locomotive devant prendre plusieurs années, j'ai eu l'idée de lancer un vélorail dans les gorges de la vallée du Doux avec un départ depuis Boucieu-le-Roi. Au lancement de cette activité, nous étions considérés comme des OVNI par les habitants de Boucieu-le-Roi, village labellisé « village de caractère » plutôt

tourné vers la conservation de son patrimoine bâti ! Mais c'était une bonne idée. Nos clients recherchent une aventure dans un paysage resté sauvage et montent bien volontiers à Boucieu. Le « vélo sur rails » des gorges du Doux est unique au monde par ses descentes panoramiques, leur longueur et leur pente.

Cette nouvelle activité a tout de suite connu un franc succès et nous avons décidé de la faire perdurer en alternance avec le train.

Le Mastrou rénové a été inauguré en 2013 et son 1<sup>er</sup> passage a réuni des centaines de personnes le long des voies jusqu'à Lamastre. En même temps, nous avons inauguré un trajet-excursion plus court de la nouvelle gare de Tournon Saint-Jean à la petite gare de Colombier-le-Vieux-Saint-Barthélémy-le Plain, la gare de France qui a le nom le plus long. C'est le Train des gorges. Le Mastrou et le Train des gorges sont réunis sous le nom de Train de l'Ardèche.

### ***En quoi ces activités contribuent-elles à la préservation du patrimoine ardéchois ?***

Les voitures panoramiques du Mastrou permettent d'apprécier la beauté de la nature ardéchoise en toute tranquillité et le vélorail

d'en profiter de manière plus sportive.

Le train de l'Ardèche fait vivre un patrimoine ferroviaire du 19<sup>e</sup> siècle et le savoir-faire associé. Nous avons fait construire un hangar de réparation de locomotive à vapeur à Lamastre. C'est à ma connaissance le seul hangar de ce type construit au 21<sup>e</sup> siècle.

### ***Combien de passagers accueillez-vous sur ces 2 activités ? D'où viennent-ils ?***

Le vélorail accueille 60 000 visiteurs par an et le train de l'Ardèche 90 000 passagers. Nous faisons rouler 300 trains par an.

Ces activités sont plébiscitées par les Ardéchois ainsi que par les habitants des métropoles de la région (Lyon, Grenoble). Nous accueillons aussi beaucoup de touristes, notamment hollandais, qui viennent visiter le département aux beaux jours ou empruntent la ViaRhôna. Le Mastrou est intégré dans les parcours Via Rhôna grâce aux wagons-vélos.

### ***Combien de personnes travaillent sur le train de l'Ardèche et le vélorail ?***

Ces activités font vivre 35 personnes sur des métiers très variés : mécanicien (qui conduit

le train), chauffeur (qui alimente la locomotive en charbon), entretien du train, accueil dans les gares, les boutiques et gestion du petit musée ferroviaire de Tournon.

### **Quelles sont les perspectives sur ce site ?**

La ViaRhôna va bientôt être reliée à la gare de Tournon – Saint-Jean-de-Muzols par une piste cyclable. Nous devons continuer nos actions de communication pour faire encore mieux connaître le train de l’Ardèche. Une bonne nouvelle : le train de l’Ardèche a été sélectionné pour faire partie des 80 plus beaux sites touristiques du monde décrits dans le livre « Rêve de trains » qui vient de paraître.

### **Parlons maintenant d’une tout autre activité, la grotte Chauvet : comment votre société a-t-elle été amenée à assurer l’animation du site ?**

Le ministère de la Culture, tirant les leçons de ce qui s’est passé pour la grotte de Lascaux, a, dès la découverte de la grotte Chauvet, décidé de ne pas l’ouvrir au public. Le département de l’Ardèche avec la région Rhône-Alpes et l’appui de l’État a porté le projet de facsimilé pour le faire aboutir dans des délais maîtrisés avec deux objectifs :

- Faire partager au plus grand nombre cet héritage universel légué par nos ancêtres de la préhistoire ;
- Contribuer au développement économique et culturel du département.

Il a fallu bien évidemment trouver un terrain où installer la réplique. Cela a été fait sur les hauteurs de Vallon-Pont-d’Arc avec des bâtiments discrets, intégrés à la topographie des lieux. La grotte reconstituée s’étend sur plus de 8000 m<sup>2</sup>.

La reproduction a mobilisé un grand nombre d’artistes plasticiens, de scientifiques et d’entreprises pour arriver à un facsimilé restituant au mieux la diversité des paysages souterrains et la qualité des œuvres pariétales.

Ma société a été retenue suite à un appel d’offres pour faire rayonner la grotte Chauvet : professionnalisme de l’accueil et de l’organisation des visites, qualité des explications et rôle d’entraînement avec les professionnels du tourisme de la région.

### **Qui sont les visiteurs de la grotte Chauvet ? Combien sont-ils ?**

La caverne du Pont d’Arc, avec environ 350 000 visiteurs par an, bénéficie bien sûr du capital touristique du Sud Ardèche et de son inscription au Patrimoine mondial de l’UNESCO depuis 2014.

Les Ardéchois sont venus en nombre visiter la grotte Chauvet mais nous accueillons aussi beaucoup de touristes de toute la France ainsi que de nombreux visiteurs étrangers, au premier rang desquels, les Allemands qui sont culturellement particulièrement intéressés par la préhistoire.

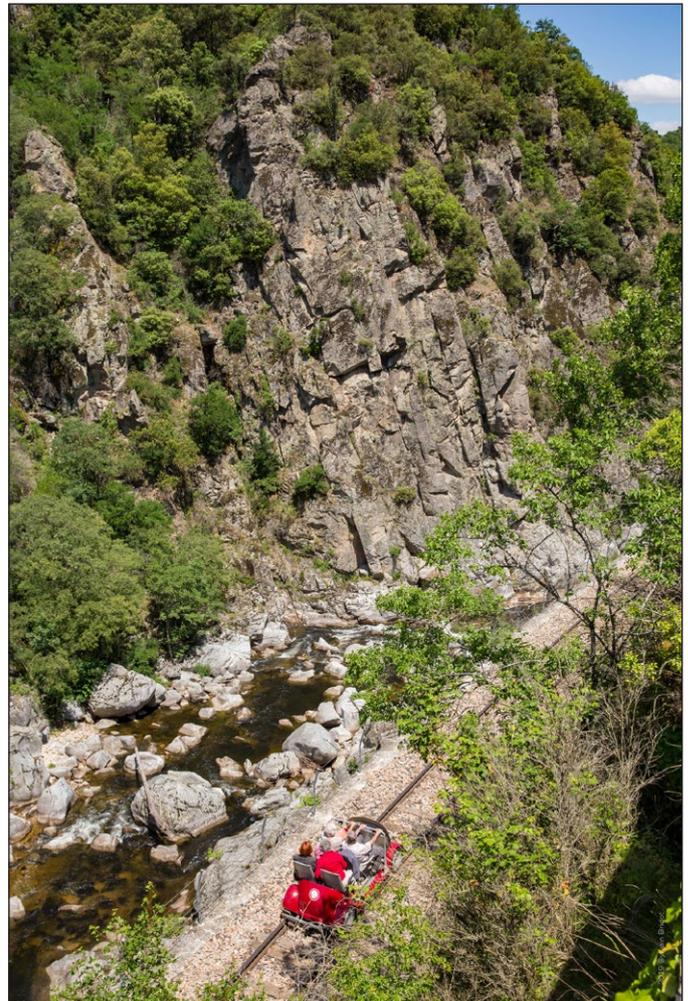
### **Combien de personnes travaillent en direct pour la grotte Chauvet ?**

Environ 70 équivalents temps plein travaillent pour la grotte et un peu moins de 50 permanents.

### **Quels sont vos projets pour ce site ?**

Ils répondent aux objectifs qui sont fixés par le Département et la Région. Là aussi, nous allons travailler à faire encore plus de communication sur la grotte et ses richesses artistiques. En effet, si l’ancienneté des peintures (plus de 30 000 ans) est bien connue, la qualité des peintures n’est pas forcément appréhendée à sa mesure. Il s’agit de véritables chefs-d’œuvre de l’humanité et nous bénéficions de l’héritage du meilleur artiste de la préhistoire connu : le maître de la grotte Chauvet.

Nous allons donc continuer à développer les manifestations sur le site dès que la situation sanitaire le permettra. Une salle de conférence est en cours de construction pour faire venir des entreprises sur le site. Elle est



financée par le département, la région et notre société. Nous reprendrons nos expositions thématiques dès que possible dans la suite de l’exposition « Des lions et des hommes » présentée en 2019.

*Entretien réalisé par Marie-Françoise Chabriel*

Les renseignements sur ces sites sont disponibles aux adresses suivantes :

#### • Le train de l’Ardèche

<https://www.trainardeche.fr>

Chemin de Fer du Vivarais - Route du Grand Pont - Gare de Tournon  
St Jean à St Jean de Muzols

#### • Le vélorail des Gorges du Doux

<https://www.velorailardeche.com/>

265 A Route du Pont du Roi - Gare de Boucieu - Boucieu-le-Roi

#### • La grotte Chauvet

<https://www.grottechauvet2ardeche.com/>



## UN LIEU D'INNOVATION RESPONSABLE : LA FONDATION SEGUIN

*Comme tous les Ardéchois le savent, Marc Seguin (1786-1875) est un pionnier exceptionnel de la révolution industrielle par ses inventions bien connues, les ponts suspendus « en fils de fer » et la chaudière tubulaire qui donna leur puissance aux locomotives et qui l'amena à construire la première véritable ligne de chemin de fer en Europe continentale entre Saint-Etienne et Lyon.*



*Varagnes vue du ciel (2015)*

Dans ses entreprises, Marc Seguin traduit les enseignements de son grand-oncle Joseph de Montgolfier, inventeur de l'aérostat et ami des frères Lumière : Marc Seguin observe son environnement, innove s'il y a matière à l'améliorer et entreprend quand cela a un sens. Une démarche simple, grâce à laquelle on comprend ce que veut dire le progrès. On qualifierait aujourd'hui son approche de sociétale.

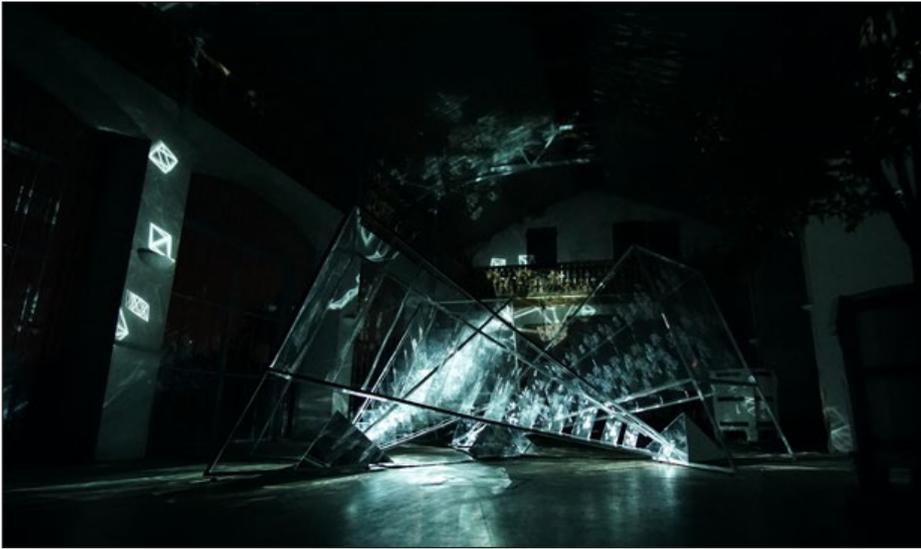
Ses enfants lui ressemblent. Ce sont aussi des enfants de l'Encyclopédie et donc de toutes les disciplines, y compris de l'art, de l'économie, du social et de la science. Cette pluridisciplinarité les aidera à innover et à créer. L'esprit Seguin (voir vidéo réalisée à Varagnes par le studio Theoriz lors de leur résidence arts-sciences <https://www.youtube.com/watch?v=j2n-zdK2kBc>).

À la fin de sa vie, Marc Seguin, en revenant s'installer à Annonay en 1860, invente « Varagnes » avec ses enfants, un lieu exceptionnel conçu pour la recherche et pour se donner tous les moyens d'innover. Ensemble, ils vont faire de Varagnes un lieu unique, dont chaque pièce est vouée à la démarche créative : bibliothèque, salle d'instruments scientifiques, observatoire, atelier d'artiste, ateliers de mécanique et de chimie, forge, menuiserie. Tout est pensé pour concevoir et fabriquer. Parents et enfants y pratiquent la recherche scientifique, l'innovation, l'écriture, le théâtre, la peinture, la sculpture, la musique, le cinéma, etc. Une activité qui devient un art de vivre. La raison d'être de notre projet de Fondation Seguin dédiée à l'esprit d'innovation est de pérenniser ce lieu et de faire vivre l'esprit Seguin en organisant à Varagnes des activités pour encourager et

partager l'innovation. Notre ambition est de faire de Varagnes un lieu de référence pour l'innovation responsable où le regard sur la société, l'art et la culture sont primordiaux et facteurs de bien-être individuel et collectif. Varagnes sera un instrument à la disposition de tous ceux et celles qui voudront réfléchir à cet objectif, s'en inspirer et créer. Toutes les activités qui s'y tiendront seront partagées avec tous les publics intéressés et diffusées par la Fondation. Nous souhaitons aussi réinventer le patrimoine



*La chapelle et Simon Carrot préparant le projet MU cirque et électromagnétisme (2018)*



Installation *Crystallize* dans la serre (résidence arts sciences du studioTHEORIZ mars 2016)

matériel et immatériel de Varagnes (classé ISMH) pour témoigner de ce que nous appelons l'esprit Seguin. L'Association des Amis de la

Fondation Seguin porte ce projet de fondation avec le soutien de la DRAC, de la région et du Département de l'Ardèche et ce, en partenariat

avec les acteurs locaux de la culture. L'attractivité de Varagnes est déjà bien établie et les différents événements organisés (résidences arts-sciences, séminaires d'entreprises ou de laboratoires, concerts ou spectacles) montrent que le lieu est apprécié.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, Varagnes est le site le plus visité du bassin d'Annonay et accueille chaque année entre 800 et 1000 visiteurs sur 3 demi-journées.

Jean-Marc Lefevre et Valérie Lefevre-Seguin

Contacts :

[www.fondationseguin.fr](http://www.fondationseguin.fr)

Association des Amis de la Fondation Seguin

21, chemin de Varagnes - 07100 Annonay

[pourlafondationseguin.assoc@gmail.com](mailto:pourlafondationseguin.assoc@gmail.com)

Jean-Marc Lefèvre :

[jm.lefevre.51@gmail.com](mailto:jm.lefevre.51@gmail.com)

Valérie Lefèvre Seguin :

[valerie.lefevre2007@gmail.com](mailto:valerie.lefevre2007@gmail.com)

## NOSTALGIE : UN CHEMIN DE FER ÉPHÉMÈRE EN BAS-VIVARAIS, LES « TRAMWAYS DE L'ARDÈCHE »

L'Ardèche a le triste privilège d'être maintenant le seul département français à n'être desservi par aucune ligne SNCF voyageurs. Cependant, les lignes ferroviaires du grand réseau furent autrefois nombreuses et la « desserte fine », selon la terminologie d'aujourd'hui, fut complétée par deux réseaux de lignes secondaires à voie métrique. De ces derniers, on connaît bien celui desservant le nord du département jusqu'au Velay, géré par la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux : le réseau du Vivarais. En effet, il en subsiste aujourd'hui deux tronçons exploités à titre touristique, le « Train de l'Ardèche », reliant Tournon (Saint-Jean-de-Muzols) à Lamastre et le « Velay-Express » reliant Saint-Agrève à la Haute-Loire (Le Chambon-sur-Lignon, Tence et Raucoules).

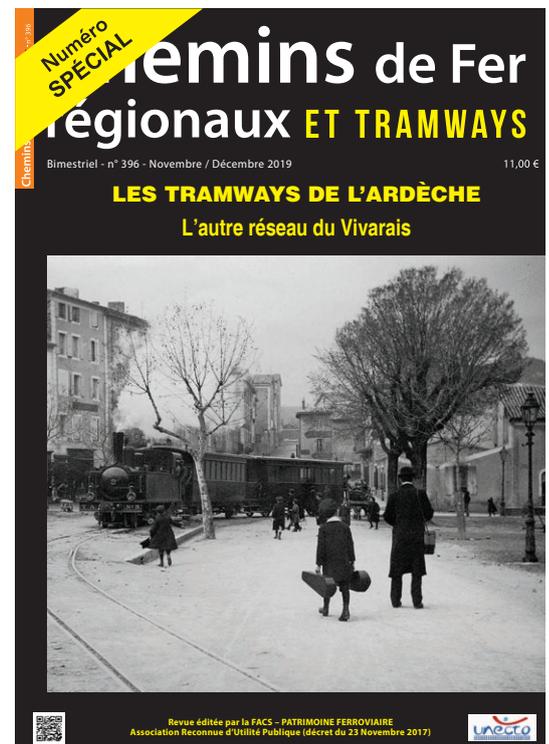
Pourtant, un autre réseau qui desservait le Bas-Vivarais, mais dont l'histoire fut bien courte, semble quelque peu oublié : les Tramways de l'Ardèche. Trois groupes de lignes le composaient : Saint-Péray à Vernoux, Ruoms à Vallon et Le Pouzin à Saint-Paul-le-Jeune, via Privas, Aubenas, Les Vans et, en antenne depuis Uzer, Largentière. Construit à l'économie, il empruntait le plus souvent le bas-côté des chemins et des routes et la chaussée des villes et villages traversés.

Accumulant les erreurs de conception, de construction et d'exploitation et tardivement ouvert (1910), son fonctionnement rapidement défectueux et le déficit important enregistré d'emblée, aboutirent à son arrêt en 1914, sauf la ligne de Vernoux, puis à son démantèlement partiel pour satisfaire aux besoins urgents de l'armée en rails et matériel roulant. Après guerre, il ne fut que partiellement reconstruit et remis en service, sous le contrôle du département suite à la défaillance de l'exploitant initial, pour disparaître définitivement en 1930.

L'enthousiasme du début de l'exploitation nous laisse parvenir des images fort attachantes de cette époque où l'automobile était rare et les routes bien peu praticables.

De ce réseau qui fait rêver le poète, Elie Mandrillon a réalisé une étude historique parfaitement documentée, fouillant minutieusement les Archives Départementales de l'Ardèche, et illustrée de nombreuses vues issues de ses propres collections ainsi que de celles de collectionneurs passionnés. Un document exceptionnel.

Gérard Girot



Revue *Chemins de Fer Régionaux et Tramways*, n° 396  
« Spécial Tramways de l'Ardèche », 60 p.

En vente (13 € port compris) à  
« FACS - Patrimoine Ferroviaire »  
Gare de l'Est

BP 20292, 75463 PARIS Cedex 10.

<https://www.facs-patrimoine-ferroviaire.fr/>

## À PRESQUE 52 ANS, L'ASSOCIATION SAUVEGARDE ET GESTION DE VÉHICULES ANCIENS (SGVA) EST TOUJOURS BIEN ACTIVE !

*L'association Sauvegarde et Gestion de Véhicules Anciens (SGVA) est née en juin 1969 par la volonté des fondateurs du Chemin de Fer du Vivarais (CFV) dont le premier train touristique circula le 14 juin 1969, suite à la cessation d'exploitation le 31 octobre 1968 du réseau du Vivarais par la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux (CFD).*

Le Festiniog Railway, pionnier gallois des chemins de fer touristiques a servi de modèle pour créer le couple Société d'exploitation (CFTM) et Association de soutien (SGVA). Il permet au CFV de connaître, pendant trois décennies et en totale indépendance, le succès. À l'aube des années 2000, les faibles bénéfices tirés de l'exploitation ne permettent plus d'assurer les lourds investissements à prévoir et la société CFTM cherche un partenaire pouvant pérenniser le CFV ; elle se tourne naturellement vers le département de l'Ardèche. C'est ainsi que naît la Société d'Economie Mixte SAEML-CFV ; le département majoritaire assure la gestion du Chemin de Fer du Vivarais (CFV).

Tout en continuant à apporter son aide au CFV, l'association SGVA a pu aménager le site de la gare de Boucieu-le-Roi pour y développer ses activités. Non adaptée à une situation mal évaluée, la SAEML n'a qu'une courte existence clôturée par sa mise en liquidation judiciaire en juillet 2008. L'ancrage territorial à Boucieu-le-Roi et une certaine autonomie permettent à la SGVA de survivre dans ce contexte incertain ; l'association favorise grandement la prise de conscience de l'intérêt patrimonial et économique du CFV. Rappelons ici le soutien discret mais efficace de certains membres de l'Amicale des Ardéchois de Paris.

Au terme de la procédure de liquidation judiciaire, le département de l'Ardèche affirme sa volonté de sauver le CFV mais associe à sa reprise les collectivités locales ainsi qu'un partenaire privé pour assurer l'exploitation ; la SNC-CFV dont l'actionnaire majoritaire est la société Kléber Rossillon est choisie (voir entretien dans ce journal). Aujourd'hui, les buts de l'association SGVA s'organisent autour de trois axes : la sauvegarde, la gestion et l'exploitation de matériels ferroviaires anciens ; la promotion du versant patrimonial de la ligne de chemin de fer reliant Tournon à Lamastre ; la transmission du savoir-faire ferroviaire à travers les chantiers de restauration de matériels historiques et les « journées de découverte de la vapeur en Vivarais » destinées à ses membres. La SGVA est totalement indépendante de la société SNC-

CFV mais elle a su créer des liens de partenariat bénéfiques aux deux parties.

### **DURANT SES PLUS DE CINQUANTE ANS D'EXISTENCE, L'ASSOCIATION SGVA S'EST CONSTITUÉE UN RICHE PATRIMOINE FERROVIAIRE À VOIE MÉTRIQUE**

Elle compte actuellement 120 adhérents dont une trentaine d'actifs réguliers. Durant ses plus de cinquante ans d'existence, l'association SGVA s'est constituée un riche patrimoine ferroviaire à voie métrique comprenant 2 locomotives à vapeur, 1 engin diesel, 7 voitures de voyageurs et une quinzaine de wagons de marchandises. Les véhicules aptes à rouler (en particulier les voitures de voyageurs) sont confiés, sous contrat de prêt et contre bons soins, à l'exploitant du Train de l'Ardèche SNC-CFV. D'autres objets ou documents, appartenant à l'histoire ferroviaire, complètent les actifs associatifs.

L'appartement de la gare de Boucieu-le-Roi est devenu le siège de l'association depuis le début des années 2000 et a été aménagé en lieu de vie occasionnel pour les actifs. Le terrain, qui servait à entreposer du bois du temps des CFD, a aussi été aménagé avec la pose d'un faisceau de voies de garage embranché au réseau du CFV. Plus récemment, une vaste dalle en béton et un abri métallique de 160 m<sup>2</sup> couvrant deux voies sont venus compléter l'aménagement. Le tout a été réalisé par les bénévoles de la SGVA et financé par les fonds propres de l'association. Les projets sont nombreux mais la priorité est donnée à deux chantiers pour 2021.

Le premier concerne la réhabilitation de notre locomotive à vapeur Pinguely 030T n°31, bicabine, baptisée Isère et classée Monument Historique. Livrée en 1909 pour la ligne Lyon-St Marcellin en Isère, la locomotive poursuit sa carrière sur la ligne de la Romanche dans le même département ; elle finit sa carrière aux Forges de Gueugnon en Saône-et-Loire à manœuvrer des wagonnets de ferraille jusqu'en 1975. Elle est alors rachetée

par la SGVA et bénéficie d'une révision générale aux ateliers CFTA de Gray avant de reprendre du service, en touristique sur le CFV, en 1978. Elle est utilisée en tête de trains légers jusqu'en 2006 ; elle demande alors d'importants travaux pour rester opérationnelle.

La décision de réhabiliter cette locomotive attendra 2012 et les premiers travaux de démontage commencent en 2013 après son transfert à Boucieu-le-Roi par la route. La construction d'une chaudière neuve s'imposant, le travail est confié à un atelier spécialisé en Angleterre. Son retour est prévu pour juillet 2021 si tout va bien. En attendant, divers travaux ont été réalisés sur place et d'autres attendent les bénévoles de SGVA. On peut espérer que la machine sera remontée et pourra être mise en chauffe en 2022 ou 2023.

La reconstitution d'une rame de wagons de marchandises CFD pouvant intégrer les trains patrimoniaux aussi bien pour le cinéma que pour les amateurs est le deuxième sujet qui occupe les bénévoles de la SGVA depuis quelques années déjà.

Acquis à l'état d'épaves, les wagons nécessitent souvent une reconstruction complète demandant des compétences multiples et variées acquises souvent « sur le tas » par des bénévoles dont ce n'est (ou n'était) pas le métier. Deux ou trois ans s'avèrent souvent nécessaires pour refaire un wagon destiné à une présentation statique ; réviser les organes de roulement et de freinage demande quelques mois supplémentaires car nous restaurons des véhicules ferroviaires plus que centenaires ; les trois grandes familles de wagons de tous les chemins de fer secondaires sont représentées : les couverts, les tombereaux et les plats.

Bien d'autres chantiers tant d'entretien courant, que d'amélioration viendront compléter ce programme sans oublier les opportunités de sauvetage de matériels toujours possibles.

*Alain NOËL, président de la SGVA*  
Plus d'informations sur :  
<http://www.train-du-vivarais.com>  
et Facebook/Association.SGVA

## LA DÉLÉGATION ARDÈCHE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine a pour vocation de préserver et de restaurer le patrimoine rural non protégé dans toute sa diversité. Ses outils vont du label fiscal à destination des propriétaires privés à la souscription pour les propriétaires publics et associatifs, mais également via le mécénat d'entreprise. Elle s'organise en délégations régionales gérant des délégués départementaux. Les projets soutenus en Ardèche actuellement apparaissent à cette adresse : <https://www.fondation-patrimoine.org/recherche-projet?department%5Bvalue%5D=07-Ard%C3%A8che&department%5Blabel%5D=07-Ard%C3%A8che&department%5BcodeRegion%5D=84&search=>

Contact : Philippe Garel, Champ-la-Lioure 07210 – Chomérac - 06 15 52 68 70

### LA ROUTE DES ÉGLISES ROMANES DU BASSIN DE L'ARDÈCHE

Cette association propose un parcours pour découvrir l'art roman dans le département. Son site internet fait l'inventaire des lieux proposés :

<http://eglises.romanes.07.free.fr/eglises.php>

Contact : Henri Klintz (président)

[henri.klintz@sfr.fr](mailto:henri.klintz@sfr.fr)

### MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, SECTION ARDÈCHE

L'association soutient des réhabilitations du patrimoine rural. Parmi les onze Prix remis au niveau national cette année, l'un a été pour la restauration d'un ensemble de maisons à Rochemaure en Ardèche.

Contact : Bernard Leborne, (président)

[ardeche@maisons-paysannes.org](mailto:ardeche@maisons-paysannes.org)

06 21 31 52 27

## LE PATRIMOINE MATÉRIEL S'AFFICHE SUR DES SITES IMMATÉRIELS !

*Nous ne pouvons malheureusement pas donner la parole à chaque association ardéchoise concernée par l'histoire et le patrimoine. Mais nous vous proposons d'aller consulter le lien de celles qui ont un site internet.*

**Les Amis de la Commanderie Templière de Jalès :**

<https://www.jales.fr>

**Les Amis du Mézenc :**

<http://www.lesamisdumezenc.fr>

**Les Amis de Vesseau :**

<https://www.facebook.com/lesamisdesvesseaux/>

**Camisards.net :**

<http://www.camisards.net>

**Centre d'Études et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire (CERAV) :**

<http://www.pierreseche.com>

**Centre international Construction et Patrimoine (CICP)**

(ex Patrimoine vivarais) :

<http://www.cicp-viviers.com>

**Cévennes Terre de Lumière :** <http://www.ctl-ardeche.com>

**Comité des Travaux historiques et Scientifiques (CTHS) :**

<http://www.cths.fr>

**Écomusée du moulinage (Chirols) :**

<http://www.ecomuseechirols.fr>

**Fédération de la Pierre sèche :**

<https://www.professionnels-pierre-seche.com/>

**Images (Chandolas) :**

<http://www.chandolas.fr/page-asso-images.asp>

**Institut Olivier de Serres (Le Pradel) :**

<http://www.olivier-de-serres.org/>

**Mémoire d'Ardèche et Temps Présent :**

<http://www.memoire-ardeche.com/association/presentation.htm>

**La Montagne ardéchoise :**

<http://www.la-montagne-ardechoise.com>

**Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze :**

<http://www.patrimoinestremeze.org/>

**Ponts d'Ardèche** (il ne s'agit pas d'une association mais d'une initiative privée) : [https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&hl=fr&mid=1L0tHbGkafvQDQ\\_x8YIvBjLRBPs&ll=45.258215600000014%2C4.683048399999992&z=9](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&hl=fr&mid=1L0tHbGkafvQDQ_x8YIvBjLRBPs&ll=45.258215600000014%2C4.683048399999992&z=9)

**Réseau européen des sites casadéens :**

<http://www.reseaucasadeen.eu>

**Revue du Vivarais :** <http://www.revueduvivrais.fr>

**Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg :**

<http://enfantsamisvdb.fr/>

**Société Géologique de l'Ardèche :**

<http://pagesperso-orange.fr/societegeolardeche.com/>

**Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche :**

<http://www.patrimoine-ardeche.com>

**Sylvette Béraud-Williams :**

<http://www.sylvetteberaudwilliams.com>

**La Viste (le Pays des Vans) :**

<http://www.laviste-paysdesvans.fr/>

**Sur le château de Vogüé :**

<https://www.chateaudevogue.net/decouverte-du-chateau.php>

## LE SANGLIER, LE CHASSEUR ET LE CONFINEMENT

*On l'appelle "la battue de régulation". C'est la préfecture de l'Ardèche qui a accordé aux chasseurs cette dérogation pour organiser des battues. Objectif ? Protéger les cultures et les bois en limitant le gros gibier. En contrepartie, les chasseurs sont astreints à plusieurs règles.*



Je les attendais à leur retour. Je pensais voir arriver une horde de trappeurs aussi sombres que la forêt, c'est une équipe pétillante de couleurs et enthousiaste qui a débarqué. Leurs panoplies orange fluo pouvaient prêter à sourire si on ignorait que le gros gibier n'identifie pas cette couleur. Il la voit verte. En revanche elle permet aux chasseurs de se protéger mutuellement. On comprend mieux cette extravagance vestimentaire.

Pour toute l'équipe le bilan de cette après-midi de chasse sur la commune de Banne semblait simplement correct, pour le néophyte elle était impressionnante. Quatre sangliers. Autant de mâles que de femelles. Le plus joufflu affichait sur la balance 103 kg. La pesée a été effectuée dès leur arrivée. Frédéric, le responsable, a

consciencieusement consigné sur son registre toutes les données concernant ce gibier. Un document de régulation est envoyé aussitôt à la préfecture.

Depuis le confinement, la chasse "sport de loisir" se transforme officiellement en "battues de régulation". Il s'agit en fait d'une finesse sémantique. Après l'autorisation concernant le gros gibier (sangliers et chevreuils), la même dérogation vaut pour la chasse individuelle au petit gibier depuis le 28 novembre. Quant aux conditions sur le terrain, elles sont sensiblement les mêmes qu'en temps normal. Aucune contrainte sanitaire particulière. La distanciation y est une évidence et l'attestation de déplacement une nécessité.

En revanche elles diffèrent nettement au paddock. Leur cabane qui leur permet de partager des moments conviviaux leur est interdite. De même que la découpe des animaux, une priorité dès le retour de la chasse, elle doit être pratiquée par seulement deux personnes à la fois. Bruno, particulièrement expérimenté, s'en est même sorti seul en un temps record. Tous doivent porter leur masque. Et malgré les efforts nécessaires pour manipuler les bêtes, tous ont pris soin de le garder. Quant aux règles de base de la distanciation physique, elles se doivent là encore d'être respectées.

L'équipe est plutôt jeune, organisée et solidaire. Parmi la dizaine de chasseurs présents, André, 90 ans, le doyen, aime cette ambiance. Il chasse depuis son adolescence. Son expérience est écoutée. Sa gâchette respectée. Il raconte avec jubilation ce combat avec un sanglier qui l'avait



*Frédéric fait son rapport pour la préfecture dans une salle interdite aux chasseurs*

chargé il y a bien longtemps, le faisant tomber dans le ruisseau de Granzon. Puis il ajoute avec malice : "Finalement je l'ai eu". Des sangliers, il reconnaît qu'il y en a beaucoup. Même trop. C'est ce qui explique la nécessité pour la préfecture d'organiser des battues de régulation. L'Ardèche compte une étonnante population de gibiers. Durant les années 80, précise Bruno, « des lâchers de chevreuils, aussi élégants que dévastateurs, et la disparition de nombreux troupeaux de chèvres, expliquent en partie ce déséquilibre insidieux de la faune. » « Les chiens préfèrent désormais courir après les cervidés que contrarier les laies et leurs marcassins. » Et si durant le confinement on n'y prête pas garde, les dégâts dans les cultures et les forêts seront conséquents.

Julien a rejoint ses chiens. Parmi eux Lydie est blessée. Il pense pouvoir la soigner lui-même sans avoir recours au vétérinaire. Il semble plus contrarié par cette blessure que satisfait par le bilan de l'après-midi. La chasse aux sangliers est d'abord un combat entre les bêtes.



*Jean-Marie Bayle*

## ARDÈCHE : LES CHÂTAIGNIERS, VICTIMES INDIRECTES DE LA COVID-19

*Comme chaque année la sécheresse et la canicule ont sévi en Ardèche. Et le gel est déjà là. Mais c'est un nouvel adversaire inattendu qui s'oppose désormais aux châtaigniers : la Covid-19. Aucun pangolin ne traîne pourtant dans les châtaigneraies. Le mal est plus insidieux. Ses conséquences tout aussi pénalisantes.*

Ce matin-là il faisait froid. Très froid. Le thermomètre affichait  $-7^{\circ}$  au niveau du sol. En m'élevant sur l'un des versants tapissant le fond de la vallée de Thines, sur la commune de Malarce, des châtaigniers semblaient venir à ma rencontre. Ils surveillaient avec sérénité ma progression. Leur solennité imposait le respect. Les plus anciens ont près de quatre cents ans. C'était en fait un véritable bois accroché par endroit à un dénivelé conséquent qui occupait en bandes dispersées tout le relief, enveloppant dans leur élan plusieurs hameaux esseulés.

Jean-François Lalfert, installé depuis une quarantaine d'années au lieu-dit Le Nogier, croit à une agriculture vivante indissociable du rythme du reste de la nature. Il connaît ses châtaigniers comme un berger son troupeau. Leurs exigences sont son quotidien. La cohorte turbulente des six cents arbres qui l'entoure revendique depuis des années une attention de plus en plus minutieuse, la variété de leurs essences imposant des soins particuliers pour des finalités bien spécifiques. Mais voilà que de nouvelles contraintes totalement imprévisibles sont venues fragiliser un peu plus leur essor ; l'ombre portée de la Covid-19 a fortement assombri le bilan d'une année que rien ne semblait devoir contrarier.

Ce sont moins les symptômes proprement dits de l'infection que les menaces dévastatrices du virus qui ont tout enrayé. Les confinements du printemps et de l'automne ont en effet paralysé les différentes étapes de la production. Tout d'abord, faute de bras disponibles, le ramassage a été pénalisé. La main d'œuvre s'étant prudemment repliée à l'abri de la Covid, elle



*Des filets comparables à des écharpes de toile enrubannent chaque arbre pour recueillir les châtaignes*

a laissé sur le terrain une grande partie de la récolte. Mais c'est incontestablement la baisse sensible des ventes sur des marchés de moins en moins fréquentés et surtout l'annulation des salons qui auront été les plus pénalisantes. Ces derniers, à Paris, Grenoble, Tours, Bourges etc. s'imposent comme les champions de la demande. Le manque à gagner est conséquent ; les aides de l'État inexistantes.

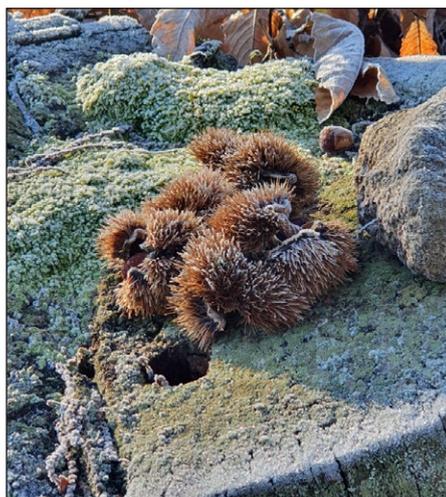
### **SI LES CHÂTAIGNIERS RÉSISTENT AUX ALÉAS CLIMATIQUES, LA FRAGILITÉ DES HOMMES ET LA LOI DU MARCHÉ LEUR ÉCHAPPENT**

Et si les confitures peuvent accessoirement attendre sur leur rayonnage, les marrons grillés comme les marrons naturels doivent se vendre au plus vite. Cette vente correspondant sensiblement au coût global de la main d'œuvre pour toute la saison. Quant aux stocks ainsi accumulés depuis le début de l'épidémie, il est illusoire d'espérer les écouler. Même une mobilisation générale de tous les inconditionnels de la saveur délicate des châtaignes ardéchoises ne pourrait y parvenir. Ce sont des tonnes de châtaignes qui sont ainsi perdues. Depuis 2003 Jean-François déplore, fataliste, qu'il

n'ait connu que six bonnes récoltes. Les dégâts incommensurables causés par les sécheresses à répétition étaient jusqu'à ce jour son adversaire le plus redoutable. Voilà donc que cette pandémie et son cortège de confinements sont venus perturber un peu plus une production déjà passablement déstabilisée.

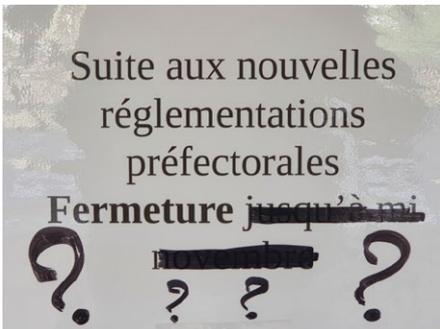
Et si les châtaigniers ont toujours su s'adapter à l'adversité, si du plus profond de leurs racines plongeant pour certains jusqu'au cœur du XVII<sup>e</sup> siècle ils savent y puiser la force indispensable pour résister à tous les aléas climatiques, la fragilité des hommes et la loi du marché leur échappent totalement. Jean-François et sa petite équipe du Bois de Belle savent que l'attachement affectif qui les lie à leurs arbres leur a déjà permis de surmonter bien des vicissitudes. Ils se doivent d'être confiants pour contourner ce nouvel obstacle aux conséquences financières terriblement pénalisantes. En revanche ils savent aussi que ce sera long, qu'il leur faudra du temps pour se reconstruire, ce qui évidemment amuse les châtaigniers plusieurs fois centenaires. Néanmoins ces derniers, respectueux et attentionnés, semblent avoir compris la précarité de la situation, ils se sont ainsi mobilisés pour offrir au terme de cette année improbable une récolte de grande qualité.

*Jean-Marie Bayle*



## LA SOLIDARITÉ POUR CONTRER LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA COVID 19

*Face aux conséquences économiques dévastatrices de la COVID-19, des initiatives efficaces se mettent en place. Pas de projets grandiloquents. Seulement des idées pertinentes. Des buralistes du sud de l'Ardèche aident ainsi les bars fermés de leur village en sollicitant l'implication de tous. Le résultat est éloquent.*



Depuis la fin octobre et le début du confinement, Saint-Paul-le-Jeune semblait vivre au ralenti. Le quartier de l'église accueillait seulement chaque samedi soir ses trente fidèles autorisés pour la célébration de l'unique office ; les commerces quant à eux s'égrenaient sans ostentation ni grande effervescence le long de la départementale 104 (entre Aubenas et Alès). Le village avait perdu de sa superbe. Et puis, lentement, progressivement, à l'essoufflement de son animation traditionnelle s'est substituée l'élégance feutrée d'une communauté solidaire dans l'adversité. Comme partout ailleurs la Covid-19 inquiète. Ses menaces sont toujours bien réelles, et les exigences pour s'en préserver plus que jamais d'actualité. C'est ainsi que les deux cafés du village ont été contraints de fermer ; rideaux baissés comme les paupières d'un grand malade. Le Dolmen et le Café des Sports n'ont jamais été le royaume de Bacchus, ils se revendiquent avant tout comme des lieux de détente, de rencontres et de convivialité.



*La maison de la presse de Saint-Paul le Jeune (07) à l'origine de l'initiative*



Leur fermeture a donc été mal ressentie par la population. Elle est surtout terriblement pénalisante pour leurs propriétaires. Alors les buralistes du village, Patrick et Liliane Anselin, un couple installé ici depuis dix-huit ans, dont l'enseigne se situe dans l'alignement des deux estaminets, ont décidé de les aider. Ils ne pouvaient pas rester sans réagir face à leurs confrères en si grande difficulté.

Leur idée est astucieuse. Leur démarche aussi pertinente qu'efficace. Ils proposent à leur clientèle des cafés. Mais la recette de ceux-ci est intégralement reversée aux deux bars. La solidarité de tous est donc sollicitée et tous y ont déjà largement répondu. Avec la même délicatesse et l'efficacité d'un secouriste, les habitants de Saint-Paul viennent ainsi depuis des semaines consommer ou laisser simplement la monnaie

de leur achat. Ajoutez à cela une tombola et des dons spontanés et voilà les deux enveloppes lestées à la fin du mois de 750 euros chacune. Valérie Caruana associée à Anne Queuedeville au Dolmen et Eric Thibon au bar des Sports ont été surpris et touchés par cette solidarité. Mais au-delà des sommes récoltées c'est essentiellement le soutien de toute une population qui les a émus.

Quant à Patrick et Liliane, le vrai succès de leur challenge était de générer des vocations dans d'autres villages. Voilà qui est fait. On voit déjà éclore dans différentes bourgades des initiatives similaires. La solidarité intervenant pour contrer les conséquences économiques dévastatrices de la Covid 19. C'est simple, encore fallait-il y penser et se donner la peine de l'appliquer.

*Jean-Marie Bayle*



## MYTHOLOGIE ARDÉCHOISE : CASTOR ET THOMAS

*Ce castor était connu pour son insouciance. Pendant les dernières pluies au sud de l'Ardèche, il était allé batifoler dans une cavité creusée par l'érosion.*

C'était en fait une immense vasque. Les eaux de ruissellement l'avaient rapidement remplie. Le rongeur trop content de l'opportunité avait aussitôt plongé dans ce nouveau bassin, sans réaliser que les précipitations terminées, le niveau baisserait inexorablement. La bestiole s'est rapidement retrouvée dominée par des falaises aussi lisses que verticales. Meilleur nageur que grimpeur, ignorant les astuces de l'escalade pour se consacrer uniquement à la plongée, notre rongeur semi-aquatique commençait à se lasser de sa solitude au fond de son trou. Impossible d'aller le chercher. Pris de panique ou par un irrésistible élan de tendresse, peu importe, dans les deux cas votre visage se retrouverait nivelé comme les parois alentour.

En attendant de trouver une solution pour le sortir de cette impasse, il a d'abord fallu le sustenter en lui jetant des écorces et du bois tendre. Et puis le lendemain, Thomas qui sait adapter la nature aux exigences du moment, a érigé devant le castor ébahi un échafaudage pour assurer son évacuation.

Après avoir apprécié la qualité de la construction dont il pensait à tort en être le seul capable, notre rongeur facétieux s'est hissé vers la liberté.

Jean-Marie Bayle



### LA PHOTO SURPRISE

Nous avons proposé dans le numéro 1099 de publier une photo d'un lecteur.



Crédit photo : Gérard Robert



Nous vous proposons celle de Gérard Robert, de Boulieu-lès-Annonay. Allez sur son site qui recense les ponts ardéchois : [Ponts d'Ardèche/Grox](#).

### LE CARNET

#### NOUVELLE ADHÉSION

Agnès FRANCOIS AMORETTI  
Originaire d'Aubenas  
Attachée de Presse  
[amorettifrancois@gmail.com](mailto:amorettifrancois@gmail.com)

#### DISPARITION

La Générale Marie-Françoise Faure, professeure agrégée de géographie, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, auditrice de la 41<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale est décédée le 18 novembre 2020.

L'ensemble des membres de notre association présente à Jean-Pierre, son mari, ses plus sincères condoléances.

AMICALE  
DES ARDÉCHOIS  
À PARIS

#### Siège social :

Ardéchois à Paris (Etude Ribeyre)  
3, rue de Provence 75009 Paris

#### Présidente et directrice de la publication :

Clélia Brunel, [clelia.brunel@gmail.com](mailto:clelia.brunel@gmail.com)

#### Secrétaire général :

Benoit Pastisson, [bpastis@sfr.fr](mailto:bpastis@sfr.fr)

#### Trésorier général :

Jacques Ranchin

#### Responsable de publication :

Clélia Brunel

#### Comité de rédaction :

Rédacteur en chef : Benoit Pastisson

#### Rédacteurs :

Jean-Marie Bayle, Clélia Brunel, Marie-françoise Chabriol, Odile Prévost.

#### Mise en page et impression :

ABP Images Services 07200 | Imprim'Vert

## VOL EN BALLON DANS LA GROTTE DE LA SALAMANDRE

*Située dans le Gard, à quelques kilomètres de l'Ardèche, la grotte de la Salamandre vous propose une attraction probablement unique au monde.*

Les voitures sont laissées sur un parking et un joli sentier conduit à la grotte située dans un site protégé en zone Natura 2000. La salle de dimensions remarquables est bien mise en valeur par des scénographies lumineuses et sonores et surtout vous pouvez y faire l'expérience d'un vol en ballon.

Vous êtes attachés sous un ballon individuel gonflé à l'hélium et vous montez à 15 mètres au-dessus du sol puis vous vous déplacez à l'intérieur de la grotte grâce à des ailes de 6 mètres d'envergure. Vous vous laissez porter et vous volez tout près des stalactites et stalagmites. Les visiteurs très classiquement piétons sont tout petits en bas...

Le ballon est attaché par une corde à votre guide, ce qui vous permet de redescendre sur terre à coup sûr après avoir vécu 30 minutes de détente absolue hors du temps.

Le vol se fait bien sûr sur réservation. Le site sera rouvert à la visite en principe à partir de fin mars. Vous pouvez aussi découvrir la grotte en visite libre, en visite guidée ou par une descente en rappel pour les plus sportifs. La grotte doit son nom à la salamandre trouvée en bas du puits par les



spéléologues lors de la première exploration. Située sur la commune de Saint-Privat-de-Champclos, elle est accessible par Méjannes-le-Clap.

<https://www.grottedelasalamandre.com/fr/>  
Marie-Françoise Chabriol

### Bulletin d'adhésion à l'association de l'Amicale des Ardéchois à Paris

Année 2021

Mme (nom de jeune fille) ..... Prénom : ..... Profession : ..... Née le : .....

M. .... Prénom : ..... Profession : ..... Né le : .....

Courriel(s) pour les activités de l'amicale : .....

**Ile-de-France :** Adresse : .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....

**Ardèche :** Adresse : .....

Origines et attaches ardéchoises : ..... Tél. fixe : .....

Prénom(s) et année(s) de naissance des enfants : .....

Pour une première adhésion, parrain : .....

Si vous n'avez pas de parrain et que vous voulez adhérer, contactez-nous.

Cotisation 2021\* :  Couple ou association : 50 €  Personne seule : 40 €  Moins de 30 ans : 20 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement : Ardéchois à Paris (Etude Ribeyre), 3, rue de Provence, 75009 Paris

IBAN : FR76 1287 9000 0114 1159 4900 171 - BIC : DELUFR22XXX - Lien direct : <https://www.ardechois-a-paris.org/adhesion/>

\*La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courrier ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4.

*N'oubliez pas d'aller vous promener sur notre site pour visiter l'Ardèche en restant dans votre lit : <https://www.ardechois-a-paris.org/>  
et de nous liker sur Facebook afin que nos informations soient largement diffusées : Ardéchois à Paris*